Consultation des riverains : Mode d'emploi

Jeudi **5 avril** 2012 de 19h à 21h

La Municipalité de Castanet-Tolosan invite les riverains du quartier Camus à se prononcer par **OUI** ou par **NON** à la question suivante :

Êtes-vous favorable
au projet de renouvellement urbain du quartier Camus ?

Une réunion publique sera organisée pour expliquer le projet aux riverains, à l'issue de cette réunion le vote aura lieu.
Un registre d'émargement sera tenu, seuls les riverains du quartier Camus sont invités à ce vote.
Pour les électeurs ne pouvant être présents au moment de cette réunion publique, une permanence de vote avec registre d'émargement sera tenue **à la salle Albert Camus de 14h à 18h le 5 avril.**

Pour voter, vous devez vous munir :

1) d'un justificatif de domicile *(facture téléphonique, électricité, gaz …)*

2) d'un justificatif d'identité *(carte d'identité ou passeport ou titre de séjour)*

Qui peut voter ?
Tous les membres du foyer âgés d'au moins 18 ans.

Périmètre de la consultation

Rue Marcel Pagnol les n°1, 1bis, 3, 3bis, 5, 7,9 ,11 ,11bis ,13 ,15 ,19
Impasse des Fontanelles uniquement le 9bis et la maison sans numéro de M. et MME Gaussens (n°331 au cadastre)
Rue Mouloudji
Rue des Fontanelles les n°40,42,44,46,48,50,52,13,15,17,17bis,19,21,23
Place Albert Camus
Allée du 11 novembre 1918
Allée du 8 mai 1945
Allée Bleue
Allée du Marronnier rouge
Rue Albert Camus les n°9, 11, 13, 15, 17,19 pour les bâtiments A B C D et E.

Dossier consultable sur le site Internet de la Ville www.castanet-tolosan.fr et à l'accueil de la Mairie.
Si vous souhaitez **participer à la bonne tenue du scrutin** et au dépouillement du vote :
Adressez-vous au Cabinet de Monsieur le Maire au 05 62 71 70 40 avant le 3 avril 2012

CASTANET TOLOSAN

Réunion publique
Renouvellement urbain Quartier Camus

Jeudi **5 avril** 2012 à 19h

- Salle de la Ritournelle -

A l'issue de la réunion vous serez invités à vous prononcer sur ce projet
Voir les modalités de la consultation en dernière page

Depuis 2009, un travail sur le réaménagement du quartier Camus est mené conjointement par le Sicoval, la société HLM Cité Jardins et la Commune de Castanet-Tolosan.
Au cœur de cette étude, le devenir des immeubles de la rue Albert Camus, construits en 1975 et qui n'ont jamais bénéficié de lourds travaux de réhabilitation. Pour cela, l'office HLM a mené une étude portant sur deux possibilités techniques :

- **la reconstruction/démolition** : opération s'inscrivant dans un projet de renouvellement urbain ;
- **la réhabilitation** : opération visant à améliorer les qualités des bâtiments existants.

Si vous dites Oui au renouvellement urbain :

La Mairie en lien avec le Sicoval et Cité jardins portera le projet de mutation urbaine de l'ensemble d'un quartier de notre ville. Ce projet vise plusieurs objectifs :

- la requalification des espaces publics favorisant piétons et cyclistes ;
- l'augmentation du stationnement par la création de plus de 100 places ;
- l'amélioration du parc HLM avec des logements répondant mieux aux besoins des locataires tant en matière d'économie d'énergie que de qualité architecturale ;
- la création de locaux associatifs et de salle de quartier ;
- la meilleure insertion des bâtiments par une diminution de leur hauteur ;
- la réalisation d'un réseau urbain issu d'énergies renouvelables et respectueux de l'environnement. Ce mode de chauffage économe desservira non seulement le quartier Camus, mais également celui de la Souleillade et l'école des Fontanelles. Les riverains se trouvant à proximité pourront demander leur raccordement.

La Mairie de Castanet consacrera plus de 1,4 millions d'euros au projet, soit l'équivalent de la totalité de son épargne prévue en 2012.

Si vous dites Non au renouvellement urbain :

L'organisme HLM procèdera à la réhabilitation de ses immeubles, selon les possibilités techniques issues du diagnostic des bâtiments, à savoir :

- la remise aux normes des installations électriques et l'amélioration de l'isolation ;
- la réfection intérieure des logements existants et des parties communes ;
- la création d'aires extérieures de collecte et de présentation des déchets ménagers.

La Mairie de Castanet-Tolosan constatera l'absence d'adhésion à ce projet de renouvellement urbain et laissera le quartier en l'état.

Projet de renouvellement du quartier Camus

Périmètre actuel

Avant

- 95 logements en collectif social R+4 soit 15 m de haut
- 90 places de stationnement

Après

- 102 logements en collectif social R+2 et R+3 soit 8,50 m à 10,50 m de haut
- 3 maisons en accession sociale à la propriété en R+1
- 198 places de stationnement

Vue d'ensemble

Voie requalifiée

Tonnelles abritant places de parking